

APPEL A COTISATION 2018

Nom de la structure :

Verse la somme de :

COTISATION FIXE 100 €

+

COTISATION MODULABLE €

(cf. tableau ci-dessous pour déterminer le montant de votre cotisation modulable),

| Budget 2016 ou 2015/2016 de votre structure* | Montant à payer |
|--|-----------------|
| < 50 000 € | 50 € |
| < 100 000 € | 100 € |
| < 200 000 € | 200 € |
| < 300 000 € | 300 € |
| < 400 000 € | 400 € |
| < 500 000 € | 500 € |
| < et > 600 000€ | 600 € |

* si les activités pédagogiques des arts du cirque constituent l'activité principale, cette part modulable est assise sur les produits du compte de résultat 2016 ou 2015/2016 de la structure. Si les activités pédagogiques ne constituent pas l'activité principale, seul le budget de l'activité enseignement/découverte est à prendre en compte, sous réserve de présentation d'un budget analytique.

+

Si votre structure déclare moins de 30 licenciés à tarif plein et a un budget supérieur à 50 000 €

COTISATION D'EQUITE

(dans un souci de participation équitable de chaque structure au budget fédéral, toutes les écoles devront s'acquitter de l'équivalent de 30 licences tarif plein)

627 € – (total à payer du bon de commande de licence) = €

Exemple : pour une école déclarant 24 licenciés tarif plein, la cotisation d'équité se montera à $627 - (24 \times 20,90 \text{ €}) = 125,40 \text{ €}$

Les licences tarif réduit et tarif plein supplémentaires ne seront pas facturées jusqu'à hauteur de 627€. Vous pourrez en cours d'année, convertir cette cotisation d'équité en licences en envoyant votre fichier « licenciés.xls » complété par e-mail administration@ffec.asso.fr

= TOTAL A PAYER COTISATIONS : €

Je souhaite que ce chèque soit encaissé :

- Avant le 31 décembre 2017**
- Après le 31 décembre 2017**
- Je paye par virement**

Fait à : _____ Le : _____

Signature du responsable

Cachet de l'école